Découvrez le triathlon et ses trois disciplines : natation, cyclisme, course à pied

Pour les 5-12 ans
Inscriptions en ligne dès maintenant

Journée grand public
Accès libre

Démonstration de manœuvres, baptême en hélicoptère et Harley Davidson, exposition de matériel d'intervention, animations sportives

JOURNEE SPORT NATURE
avec les SAPEURS POMPIERS
organisé par les pompiers du Haut Grésivaudan
Pour la première fois en ISERE
Samedi 29 Juin 2013
de 9h à 18h
Stade de L'Ile Fribaud - Pontcharra
Journée Grand Public placée sous le signe du sport et de la nature
Evénement organisé dans le cadre du 11ème Championnat de France de Trekking des Sapeurs Pompiers regroupant plus de 600 participants
BUVETTE SUR PLACE RESTAURATION
Nombreuses Animations
Baptêmes Hélicoptère
Baptêmes Harley avec «Wind and fires»
Parcours Biathlon
Initiation Parapente enfants
Petit train enfants
Tir à l'arc
Parcours d'orientation
Maquillage
Parcours Sportif du Mini Sapeur Pompier
Expositions Pompiers pour tous les âges
Manoeuvres Sapeurs Pompiers
Bénéfices intégralement reversés à l'association « GAI RIRE » et œuvre des Pupilles des Sapeurs Pompiers
Evénement bénéficiant du Label « Eco-événement » décerné par le Conseil Général
www.trekpompier2013.org

WWW.VILLE-PONTCHARRA.FR

PONTCH ÉCHOS

AVRIL 2013 JOURNAL MUNICIPAL DE PONTCHARRA

DOSSIER : Pages 9 à 13

Le logement social, Pontcharra volontaire

Économie Réhabilitation du site de Moulin-Vieux

Sortie à la neige pour l'espace jeunes Gaïa

Sortie raquettes pour les enfants de 3 à 8 ans des Galopins

Des vacances animées pour tous

Réalisation de brochettes de bonbons au centre de loisirs intercommunal de Saint-Maximin

Initiation à la zumba avec Marina Fournier, lors de la semaine sportive

SOMMAIRE

nº 109 avril 2013

Bulletin d'informations municipales - Réalisation service Information

Directeur de la publication : Charles BICH
Directeur de la rédaction : Bruno MATHON
Rédaction : Jean-Baptiste PIOTTO, B. MATHON, Marielle LEFEBVRE, Isabelle CIABATTINI
Photos : J.-B. PIOTTO, B. MATHON, I. CIABATTINI, M. BUCCI, Jacques GAUDRY, Patrick DESAY, André BONMIER, Stéphane VAILLANT, CCPG, cielstudio.com, RFF, Gaïa, Les Galopins, Centre de loisirs intercommunal (Saint-Maximin), Photec
Maquette : Roland FIGUIÈRE, M. BUCCI
Conception, mise en page : AIR'N GRAFFIC - 04 76 97 39 41
Impression : Imprimerie NOTRE-DAME - 04 76 18 56 16
En couverture : diversité du logement social à Pontcharra
Remerciements à l'équipe de distribution Atelier d'insertion professionnelle Publi'Cassin du centre social de Pontcharra

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre

ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
www.ville-pontcharra.fr - mél : courrier@ville-pontcharra.fr.

Travaux	2/3
Actualités	4/5
Économie Emploi Insertion	6/7
Actualités	8
DOSSIER : Le logement social, Pontcharra volontaire	**9 à 13**
Enfance Jeunesse	14/15
Événement : Carnaval 2013	16/17
Sports	18
Culture Loisirs	19/20

La lettre

Élus et parents d'élèves échangent leurs points de vue sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, à la rentrée 2013, en présence de l'inspecteur de l'Éducation nationale du haut Grésivaudan

Logement social
Rythmes scolaires
Vie économique

Ce Pontch'échos *d'avril se fait le relais de sujets essentiels, tant à l'échelle de la commune que de la société actuelle.*

Le dossier aborde un point important de la politique de la ville : le logement social. La commune est engagée depuis de nombreuses années pour favoriser l'accès au logement et pour proposer un parc immobilier adapté et de qualité pour répondre aux demandes diversifiées des habitants et des familles.
Aujourd'hui, grâce à la réflexion communale, les projets immobiliers réalisés permettent de favoriser la mixité sociale en intégrant de l'habitat en accession sociale à la propriété et du locatif social.
Cette volonté a notamment été confortée par la réalisation de l'ensemble de La Coisetière. Ce projet a su trouver l'adhésion de ses habitants et se veut un exemple de méthode dans le développement futur de nos quartiers.

La réforme des rythmes scolaires est un sujet d'actualité qui soulève l'intérêt des élus, des parents d'élèves et des équipes enseignantes. Le conseil municipal a fait le choix de mettre en œuvre cette réforme dès la rentrée scolaire 2013.
J'ai toujours milité pour l'amélioration de la vie scolaire. Cette réforme s'inscrit dans le prolongement de l'idée de respecter les rythmes de l'enfant et d'offrir à chacun le maximum de confort au cours de son temps d'enseignement.
Ce changement est une opportunité d'épanouissement pour les élèves de Pontcharra et nous devons apporter notre pierre à l'édifice.
Mais cela ne peut se faire sans la participation de tous, et je compte beaucoup sur les parents, les enseignants et les partenaires associatifs pour nous aider à mettre en place, et d'une façon constructive, cette réforme.

« *Cette réforme s'inscrit dans le prolongement de l'idée de respecter les rythmes de l'enfant* »

Une étape importante de la vie économique et historique locale se joue aussi actuellement, tant pour la commune que pour ses anciens employés, avec le lancement de la réhabilitation du site de Moulin-Vieux. Chacun sera sensible au fait que, grâce à la communauté de communes, Moulin-Vieux reprenne vie en conservant des activités économiques sur Pontcharra.

Charles BICH
Maire de Pontcharra,
Vice-président du conseil général de l'Isère.

Sillon alpin

L'électrification se poursuit et sera opérationnelle fin 2013

Le dernier round des travaux d'électrification

Pour la troisième année, le trafic des trains TER sera interrompu sur la portion Gières-Montmélian du 28 juin, après le dernier train, au 1er septembre 2013 inclus.

Des cars de substitution

Pour permettre aux usagers de se déplacer, des cars de substitution assureront les liaisons entre les gares de Grenoble, Gières, Lancey, Brignoud, Goncelin, Pontcharra, Montmélian et Chambéry. Cette année, il s'agit de terminer la construction de la sous-station d'alimentation électrique, sur la commune de Les Mollettes. Des essais de signalisation auront également lieu, cet été, ainsi que des tests de traction électrique, en septembre, avant la reprise de la circulation. La pose de murs anti-bruit, soit 4,2 km d'écran entre Gières et Montmélian, se poursuit et devrait être achevée en décembre 2013.
Par ailleurs, d'autres travaux se déroulent le long des voies : installation d'un système de communication radio permettant aux agents, à bord des trains et à quai, d'être en contact permanent ; débroussaillage et abattage d'arbres dangereux ; mise en place de clôtures. Certaines anciennes installations appartenant au patrimoine ferroviaire seront conservées et valorisées (le poste d'aiguillage de Tencin, par exemple).
Le 15 décembre, la ligne électrifiée sera mise en service.

Information sur les travaux : www.sillonalpinsud.fr
Service de substitution pendant l'été sur :
www.ter-sncf.com ou affichage en gare.
Allo Ter : 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé).

Des travaux d'enrobé nécessaires pour retrouver une circulation sereine

Avenue de la Gare

Un point sur les travaux

Les travaux d'assainissement et d'eau potable, commencés en 2012, se poursuivent et s'achèvent cette année. La portion située entre l'allée Mozart la rue du Stade se terminera courant mai.
Ensuite, les travaux concerneront la portion de l'avenue du Lycée au rond-point de la mairie.

• 2012 : entre la rue du Stade et l'avenue du Lycée

Après une phase de travaux de colmatage réalisés en décembre, un nouvel enrobé a été posé, fin janvier. Une circulation fluide et sécurisée a ainsi pu être restaurée, pour tous les véhicules, les cycles et les piétons. Les ouvriers ont réhabilité près de 200 mètres de chaussée en trois jours. Plusieurs semi-remorques ont été nécessaires pour acheminer l'enrobé depuis Veurey.

• Février à mai, de l'allée Mozart à la rue du Stade

Pour la partie basse, les travaux concernent la réfection de la conduite d'eau, avec une circulation sous alternat. La reprise totale de la voirie s'effectuera mi-mai, de nuit.

• Mai à août : de l'avenue du Lycée au rond-point de la mairie

Pour cette partie, la pose d'un collecteur d'eaux usées débutera courant mai.

• Le nouveau visage de l'avenue de la Gare

Au terme des travaux d'eau et d'assainissement, le conseil général s'est engagé à refaire la chaussée, puisque la voie est départementale. Cette réfection sera effectuée avant le 15 août. L'avenue de la Gare sera ensuite cédée à la commune. De ce fait, les contraintes liées aux voies départementales n'auront plus cours et les élus pourront aménager l'avenue de la Gare de façon autonome, et répondre à certaines demandes des habitants : mise en place de solutions pour limiter la vitesse, notamment.

Limiter la gêne durant les travaux

Les entreprises et les services de la commune ont pour consigne de limiter au maximum les impacts sur les déplacements et les stationnements. Les commerces et services resteront accessibles.

Réunion de concertation sur les travaux

En ouverture de réunion, le maire, Charles Bich, a rappelé que les travaux sur cette avenue ont été volontairement programmés à la fin des travaux engagés depuis plusieurs années (avenue du Dauphiné, rue du Stade, rue du 19 Mars 1962). En effet, pour cet axe très fréquenté, de grosses perturbations étaient inévitables. Il fallait notamment composer avec plusieurs contraintes, transports scolaires, commerces, services de santé, et réduire au minimum le désagrément pour les riverains. Des accès ont été maintenus pour ces derniers, et pour les usagers des différents commerces et services.
Pour faciliter les déplacements, des déviations ont été prévues, soit par la rue François Couplet et la rue de la Scie, dans le sens montant, soit par l'avenue du Granier ou l'avenue de Chartreuse, dans le sens descendant. Dans tous les cas, les automobilistes ont pu utiliser la déviation extérieure pour rejoindre Chambéry, ou prendre l'autoroute.
Les travaux, commencés le 25 février, devraient se terminer mi-août. La commune souhaite répondre à deux impératifs : que la circulation soit rétablie pour la fête de la Rosière et pour la rentrée scolaire.
En fin de séance, la parole était donnée aux habitants, qui se sont, par exemple, exprimés sur le problème de la vitesse, des nuisances sonores de nuit, sur les modalités de raccordement au gaz et à l'eau, ou encore sur la possibilité d'aménager des puits perdus.

Parole d'un habitant :

Jean-Paul Batard, impasse de l'abbé Calès

« Je suis venu à toutes les réunions d'information, et j'ai trouvé que c'était intéressant. Dans tous les cas, les travaux devront être faits, alors autant le faire avec un minimum de nuisances. Dans notre impasse, nous avons déjà fait des travaux d'enrobé, il y a huit ans ; s'il faut tout recasser maintenant, ça va être compliqué, il y a beaucoup d'habitants qui sont à la retraite et qui ont de petits moyens. Le puits perdu est une solution possible au niveau des maisons. Mais il a des regards à boucher. Il faudra trouver une solution, en concertation avec la mairie et le service Technique. »

Actualités

Une minute de silence devant le monument aux morts en hommage aux morts et blessés de la guerre d'Algérie

Cérémonie du 19 Mars 1962

Les représentants des associations d'anciens combattants, FNACA et autres associations locales, plusieurs élus, Yvette Tosolini, première adjointe de Pontcharra, et une délégation de la commune de Saint-Maximin se sont réunis devant le monument aux morts, place Alexis Paradis. Après le dépôt de gerbe, les participants ont respecté une minute de silence en mémoire des soldats, décédés ou blessés, lors de la guerre d'Algérie, et des victimes civiles. Yvette Tosolini et Robert Jallifier, président de la FNACA, ont chacun lu un discours pour prolonger cet hommage.

Cérémonie de la citoyenneté

Le 12 avril dernier, les jeunes de la commune, nouvellement majeurs, ont été en mairie, pour se voir remise leur première carte d'électeur. Premier pas vers une vie de citoyen pour ces jeunes.

Le centre social recherche des bénévoles

Cette structure communale et à rayonnement intercommunal, soutenue par le conseil général, est mise à disposition des habitants. Le centre social est géré par une association, et par de nombreux bénévoles qui ont besoin d'être confortés. Que vous soyez partenaires, utilisateurs, pour vous et vos enfants, venez rejoindre le bureau de l'association, pour que ce formidable outil perdure. Votre implication vous permettra de donner votre avis sur son fonctionnement et sur les choix qui seront faits.

Pour tout renseignement et proposition de soutien :
centre social René Cassin - à l'attention de madame la présidente
21, rue Laurent Gayet 38530 Pontcharra - 04 76 97 79 79.

Lydie Cosso

nouvelle conseillère municipale

Depuis 22 mars 2013, Lydie Cosso a rejoint le conseil municipal, en remplacement de Line Bellanger qui a quitté la commune, et a souhaité démissionner de son mandat de conseillère municipale.

Hommage à Renée Montcalm et Janine Lombard

Deux figures locales de la vie scolaire et de l'enseignement se sont éteintes. Renée Montcalm, originaire de Saint-Maximin, est décédée à l'âge de 89 ans. Elle a notamment travaillé comme directrice à l'école maternelle du centre, et enseignait parallèlement aux élèves de la grande section.
Janine Lombard nous a quittés à l'âge de 88 ans. Elle a exercé notamment la fonction de directrice de l'ancienne école de filles, et a été conseillère municipale.
Le maire et l'équipe municipale adressent leurs plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Expression de la minorité

Le groupe de la minorité municipale n'a pas souhaité publier de texte.

État civil

Naissance

- Khemiri Mayssam Iba

Décès

- Abdelkader Mimoun
- Patrick Bovagnet
- Jean Bernès
- Alfredo Settura
- Domingos De Morais
- Paul Perrin
- Pietro Bianchini
- Francis Buisine
- Simone Pravert veuve Rosset
- Luigia Zanetti veuve Fenech
- Yvette Maritano épouse Cazand
- Mathilde Chaboud veuve Chauvin
- Jeannette Poltzien veuve Stievenard
- Janine Barrachim veuve Lombard

Le maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

Anniversaire du jumelage

L'amitié franco-italienne célébrée

Le chevalier Bayard, « sans peur et sans reproche », né à Pontcharra, en 1476, est mort à Rovasenda, en 1524. Ce personnage historique est devenu la clé de voûte entre les deux communes. En 1973, le lien est officialisé et signé à Pontcharra, lors de la fête de la Rosière. L'année suivante, le jumelage est célébré à Rovasenda, pendant la fête patronale. Depuis, ces célébrations et des échanges se perpétuent afin de maintenir les relations.
Cette année, les deux villes fêtent le 40e anniversaire du jumelage. Le 24 mai, un groupe de cyclistes de l'UCP va prendre la route en direction de Rovasenda. Les 25 et 26 mai se déroulera la fête patronale italienne, avec, au programme, défilé, commémoration, tir à l'arc, et, un match amical de football, opposant la France à l'Italie. Les 23, 24 et 25 août, l'anniversaire sera célébré côté français, pendant la fête de la Rosière, avec, pour thème, la Rome antique. Tout le week-end, animations, spectacles, et match retour de football.

Des arbres pour embellir les écoles

Le 25 mars dernier, une plantation d'arbres s'est déroulée dans les différents groupes scolaires de la commune.

Un nouvel arbre à l'école César Terrier

Les enfants, accompagnés de leurs enseignants, ont été sensibilisés au respect de la nature, par les différents intervenants : André Bonmier, élu à l'Environnement et au Développement durable, Pierre Bouclier-Grollo, technicien à l'ONF, et trois employés des espaces verts, Thierry Brun, Denis Dubouchet et David Grisard. Les enfants ont posé beaucoup de questions et ont appris, par exemple, qu'un arbre n'est pas qu'un parasol naturel, mais qu'il joue aussi un rôle essentiel pour fournir de l'oxygène et filtrer la pollution.
Les élèves de Villard-Benoît réaliseront un article dans leur journal sur ce thème. L'accent a été mis sur la façon de planter et d'entretenir les arbres (utilisation de bio-fumure dans un souci de protection de l'environnement), et, surtout, sur l'importance de respecter ces éléments vivants, fondamentaux pour notre avenir.

Un livre hommage :

Grésivaudan, des métiers et des hommes

En janvier dernier, en partenariat avec la communauté de communes, paraissait, aux éditions Glénat, un ouvrage de portraits d'acteurs de la vie économique du Grésivaudan. Au fil des pages, on visite le territoire et ses quarante-sept communes.

Ces « gens d'ici », qui se confient, sont artisans, commerçants, patrons, salariés, passionnés, etc. Ils nous content un peu de leur existence, de leur métier, et de leur implication dans la vie locale. Pour parler de Pontcharra, Michel Vangi, agent de circulation à la gare, s'est prêté au jeu. Ce pompier volontaire, ancien dessinateur industriel, a intégré la SNCF en 2004. Heureux d'exercer son métier, il en apprécie le contact avec les usagers, le dynamisme et la diversité.
Au final, ce livre nous propose des témoignages vrais, proches de notre quotidien, et des photographies qui nous font redécouvrir notre Grésivaudan.

Pratique :
Grésivaudan, des métiers et des hommes
Textes de Bénédicte Magne, et photographies de Christophe Huret, éditions Glénat, 192 pages, 30 euros, en vente dans une cinquantaine de points de vente, dont la librairie Bel'Ysère, à Pontcharra.

Le conseil général de l'Isère recrute des assistants familiaux

Daans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, et afin de développer l'accueil familial, le conseil général de l'Isère recrute sur trois ans, cent cinquante assistants familiaux supplémentaires.
Être assistant familial, c'est accueillir chez soi un ou plusieurs enfants qui doivent être éloignés du domicile familial, soit à la demande des parents (situation d'incapacité temporaire d'éducation), soit à la suite d'une décision judicaire (carences éducatives graves ou mauvais traitements).
Ce métier, très enrichissant, n'en est pas moins exigeant. Les enfants sont présents 24 heures sur 24, quasiment sept jours sur sept, et beaucoup ont un lourd passé. Cette profession est donc très réglementée. Elle nécessite un agrément d'assistant familial, délivré par le conseil général qui étudie les candidatures et s'assure que les postulants ont le profil demandé. Une fois l'agrément obtenu, l'assistant familial suit un stage de 60 heures, avant l'arrivée du premier enfant, puis dans les deux ans qui suivent le premier accueil, une formation de 240 heures. Cette formation obligatoire permet aux assistants familiaux de développer les compétences attendues de cette profession et de préparer les épreuves du diplôme d'État d'assistant familial.

Réunions d'informations :
les 27 mai, à Grenoble ; le 17 juin et le 8 juillet, à Colombe.

Contact :
Cécile Naquin – Service de l'Accueil de l'enfance en difficulté
Direction Insertion famille
Tél. : 04 76 00 32 01. Mél : sce.end@cg38.fr.

Le site de Moulin-Vieux avant sa réhabilitation

crédit : ciel3studio.com

L'économie charrapontaine en mutation

Réhabilitation du site de Moulin-Vieux

Les anciennes papeteries de Pontcharra, fermées depuis 2006 font partie des trois sites dits de « friches industrielles », avec les zones Alfred-Fredet à Villard-Bonnot, et Pruney à Le Versoud, qui dépendent à présent de la communauté de communes.
La requalification de ce site industriel historique en future zone économique correspond à la volonté de la commune de Pontcharra, qui souhaitait conserver ces espaces pour attirer de nouvelles entreprises, et créer de nouveaux emplois. C'est en 2010 que la commune a cédé Moulin-Vieux à la communauté de communes.

Un projet commun entre la ville de Pontcharra et la communauté de communes

Une étude environnementale a révélé la présence de produits polluants à Moulin-Vieux. Depuis début février s'est déroulée une première étape de dépollution, pendant trois mois : vidage des cuves de fioul, enlèvement des huiles résiduelles, et évacuation de morceaux d'amiante. La deuxième étape, lancée officiellement le 28 mars, consiste à dépolluer et à réhabiliter près d'1,7 hectare d'anciennes constructions sur les 3,6 hectares au total.

2015 : de nouvelles entreprises

La zone actuellement en cours de démolition sera reconstruite avec des bâtiments neufs. Ils seront dédiés à l'accueil de très petites et moyennes entreprises (TPE/PME) dans des activités liées à la production, aux activités tertiaires et au service aux entreprises.
L'actuel bâtiment administratif abritera une pépinière d'entreprises.
En complément de l'activité économique, les élus de la communauté de communes étudient l'aménagement d'îlots destinés à des équipements publics.
Les premiers espaces seront proposés à la vente aux entreprises à partir de 2015.

Deux notions clés au cœur du projet de réhabilitation :

• Une « friche industrielle »

Concrètement, on considère qu'un site laissé à l'abandon, inoccupé et souvent en mauvais état, suite à l'arrêt de ses activités industrielles, est une friche industrielle. Ce lieu génère des problèmes de sécurité et de pollution, et, dans la mesure du possible, il est impératif de les réhabiliter.

• Une « pépinière d'entreprises »

C'est une structure destinée à faciliter le démarrage et le développement des jeunes entrepreneurs, en leur proposant des locaux à coût modéré (bureau ou lieu de stockage), pour une durée de deux à quatre ans, un accompagnement, et des services logistiques mutualisés (par exemple : secrétariat, reprographie, standard téléphonique, Internet haut débit, salles de réunions, etc.).

Lancement officiel des travaux, le 28 mars dernier

Un peu d'histoire

1869 : fondation de Moulin-Vieux par le chimiste Gaspard-Zéphyrin Orioli
1888 : arrivée de Pierre Escarfail, comme administrateur délégué
1918 : rachat de la papeterie par Pierre Escarfail
1940 : Paul Escarfail est nommé président
1975-1977 : programme de modernisation, doublement de la capacité de production de pâte et de papier
2000 : liquidation judiciaire et reprise par Jean-François Simon
2006 : fermeture de l'usine de Moulin-Vieux.

Des ateliers-relais disponibles pour les jeunes entreprises

Les ateliers relais au cœur du village d'entreprises du Bréda

Dans un souci de redynamiser l'économie locale et d'attirer de nouvelles entreprises sur la commune, création d'ateliers-relais a vu le jour dans le village d'entreprises du Bréda, grâce notamment à une subvention de la région Rhône-Alpes. Deux ateliers, d'une superficie de 540 m² et de 550 m², ont été réhabilités. Ils sont destinés à recevoir de jeunes entreprises pour les aider à démarrer leur activité.
Ces locaux sont disponibles à la location, et sont équipés en électricité, gaz, et sanitaires. La commune propose un tarif de location attractif de 35 €/m², hors taxes et hors charges, à l'année.
Ce projet charrapontain s'inscrit dans une démarche plus vaste, à l'échelle intercommunale, avec l'idée de favoriser la diversité d'activités sur le territoire et de conserver le dynamisme actuel, grâce à la présence de près de 8 000 entreprises sur l'ensemble du Grésivaudan.

Contact : service Économie de la mairie - Tél : 04 76 97 11 65.

Maison pour l'emploi : *un lieu multifacettes dédié à l'emploi et à la formation*

Cette structure communale a été créée pour aider les personnes dans leurs démarches vers l'emploi, ou la formation ; elle fonctionne avec le soutien de la communauté de communes. Les services et activités proposés sont bien distincts de ceux de Pôle emploi, et les complètent.

L'accueil de la maison pour l'emploi

Un lieu ouvert à tous

La maison pour l'emploi est un lieu ouvert à tous : demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, associations et entrepreneurs. Des offres d'emploi, éditées par Pôle emploi et les entreprises locales, sont consultables sur place et sur Internet.
Tous les jeudis après-midi se déroule un atelier, co-animé, par la maison pour l'emploi, et la mission locale du Grésivaudan. Au programme, consultation d'offres, appui, mise en relation avec des employeurs, aide à la rédaction du CV et des lettres de motivation, par les animateurs présents.

La possibilité de rencontrer d'autres structures

La maison pour l'emploi accueille par ailleurs des permanences de Cap Emploi - Ohé Prométhée (structure d'aide à l'embauche et à la formation des personnes en situation de handicap), des permanences de la maison des initiatives et de l'emploi et de la maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIE/MIFE Est Isère), qui propose par exemple des informations collectives sur la validation des acquis de l'expérience.

Dans le cadre du service public régional de la formation (SPRF), dispositif financé par la région, le public peut bénéficier d'informations sur les formations, et être dirigé vers les organismes adaptés à leurs besoins.
Une série de réunions à thème, lancée en avril, permet aux usagers d'obtenir des renseignements sur des points précis, comme le chèque emploi service universel (CESU).
Sur place, les usagers disposent de trois ordinateurs, d'un photocopieur, d'un fax et d'un téléphone destinés aux recherches d'emploi et de formation, ainsi que de documents en libre accès (formations, dispositifs en faveur de l'emploi, aides financières et à la mobilité, etc.).
Les entreprises, associations et organismes de formation peuvent louer des salles dans les locaux de la maison pour l'emploi (entretiens, modules de formation, par exemple). Les tarifs de location sont de 20 €, la demi-journée, et de 30 €/jour.

Contacts :
Maison pour l'emploi - dispositif RSA
33, rue de la Ganterie - Pontcharra
Tél. 04 76 97 81 85 - Mél : mpe.pontcharra@wanadoo.fr
Heures d'ouverture :
du lundi au jeudi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Le vendredi, de 9 heures à 12 h 30.

Mission locale du Grésivaudan
Prise de rendez-vous auprès du siège à Crolles : Tél. 04 76 08 08 70

ADEF
Marie-Agnès Sabatier et Claire Nguyen : Tél. 04 76 13 57 84
Fax 04 76 45 92 06 - Site Internet : http://www.adef-gresivaudan.fr.

Des services à votre service

La mission locale du Grésivaudan

Trois personnes sont présentes pour accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers leur accès à l'autonomie.

L'ADEF (Association pour le développement de l'emploi et de la formation)

Cette association intermédiaire aide les demandeurs d'emplois à s'insérer dans la vie professionnelle en leur proposant diverses missions (ménage, secrétariat, travaux en extérieur, bricolage, etc.) auprès de particuliers, entreprises, associations ou collectivités.

Le dispositif RSA (Revenu de solidarité active)

Une animatrice locale d'insertion (ALI) accompagne les personnes bénéficiant du RSA dans leur parcours vers l'emploi. L'atelier « Objectif entreprise », disponible sur prescription, se déroule tous les vendredis matin pour consulter les offres d'emplois, aider les participants à atteindre leurs objectifs, et les conseiller sur leurs candidatures.

Une initiative originale, le stage « Cinq jours pas comme les autres », dans le cadre du dispositif RSA. L'idée étant de prendre le temps de s'occuper de soi, de se faire plaisir, de changer de tête (intervention d'une coiffeuse et d'une esthéticienne) pour reprendre confiance, et avancer dans ses démarches différemment

Fleurissement et illuminations 2012

Cette année, le concours, organisé par la commission Vie quotidienne, s'est déroulé de façon atypique ; en effet, il n'y a pas eu d'inscriptions au préalable, les participants ont été sélectionnés par les référents de quartier.
Au total, 77 personnes ont été récompensées : 51 primés pour le fleurissement, et 26 pour les illuminations.

Pour l'édition 2013, le règlement reprendra sa forme initiale, et les personnes souhaitant participer devront retirer un bulletin d'inscription en mairie, ou le télécharger sur le site Internet, jusqu'au 14 juin.

Harry-James Duverney, 35, avenue des Templiers

« J'ai commencé à illuminer mon jardin bien avant que le concours n'existe ; depuis, j'en fais davantage ! J'ai installé ma première guirlande d'extérieur il y a une vingtaine d'années, et petit à petit j'en ai ajouté. Je réalise tous les décors et les personnages moi-même : le moulin, la fabrique de jouets, l'église avec la crèche, la maison du père Noël. Je commence à tout mettre en place vers mi-octobre, car cela demande beaucoup de temps, et j'essaye de changer tous les ans. Mon petit-fils de dix ans me donne parfois des idées et participe : c'est lui qui a souhaité que je construise l'hélicoptère avec sa piste d'atterrissage ; il voudrait que je mette de la lumière de partout ! Je fais cela surtout pour les enfants, mais pour les adultes aussi. L'hiver, c'est le défilé devant la maison, beaucoup de personnes s'arrêtent, regardent les décors et écoutent la musique. Certains nous complimentent et nous encouragent à continuer ; il y a aussi des gens qui nous laissent des mots de félicitations dans la boîte aux lettres ! C'est la féerie de Noël qui me pousse à faire tout ça, et qu'il y ait un concours ou pas, je décorerai quand même ! »

Irma Soyer, 56, place du Terrail

« J'ai toujours été passionnée par les fleurs, et j'aime aussi beaucoup la décoration en général. Je collectionne certains objets comme les bougies et de petits personnages, et j'adore les papillons ! Malgré mon âge, je continue à m'occuper, et je m'amuse comme une gamine ! En ce moment, sur mon balcon, il n'y a que des pensées, mais, quand c'est la saison, c'est rempli de pétunias, ces fleurs ont l'avantage de ne pas faire de taches quand elles perdent leurs pétales. Avant d'emménager ici, j'habitais en maison, et j'avais l'habitude d'avoir plus de terrain, et je jardinais beaucoup avec mon mari. Ici, l'espace est plus restreint. Mais je continue à fleurir, car je trouve cela magnifique ; pour moi, toutes les fleurs sont belles. Ce serait bien si tout le monde pouvait faire pareil et fleurissait son balcon !
Tout cela me prend du temps, car je m'occupe beaucoup de toutes mes fleurs. Par exemple, il faut changer les pots en automne, en rentrer certaines en hiver, pour ne pas qu'elles gèlent, leur donner de l'engrais, et je leur parle aussi ! À la période de Noël, je mets aussi des guirlandes sur le balcon, et à l'intérieur, pour égayer. J'ai déjà été récompensée au concours, et cette année je vais sûrement changer un peu mon décor ! »

Le **logement social,** Pontcharra volontaire

La construction de logements sociaux s'inscrit dans une démarche communale, inscrite dans le temps et volontaire. La politique de la ville s'est depuis longtemps adaptée à l'évolution sociologique et économique de la société, en favorisant la diversité sociale. Sur la base de cette impulsion communale, la gestion est devenue, par nécessité, intercommunale.

L'exemple de la Zac du centre-ville

La commune volontaire **mobilise les partenaires**

Logement social et bailleur social, définition

Les logements sociaux (HLM, notamment) sont construits, achetés ou améliorés avec l'aide financière de l'État. Ils appartiennent aux organismes HLM (offices publics d'HLM et entreprises sociales pour l'habitat) ou gérés par eux. Ils sont attribués sous conditions de ressources. À titre d'exemple, pour un foyer composé de trois personnes, le montant de ressources pris en compte varie entre 19 111 € et 41 408 €, selon la façon dont le logement a été financé au départ.

Les demandeurs peuvent avoir des profils très différents : ménages avec petits salaires, femmes seules, avec ou sans enfant, après séparation, jeunes qui cherchent un premier logement, familles. Les communes participent au développement du logement social en mettant à disposition des terrains.

Un bailleur social est un organisme qui dispose d'un agrément, au titre du service d'intérêt général, lui permettant : la construction, l'acquisition, l'amélioration, l'attribution, la gestion et la cession de logements locatifs à loyers plafonnés, et la réalisation d'opérations d'accession à la propriété destinées à des personnes dont les revenus sont inférieurs à certains plafonds.

L'accès au logement et le bien-vivre ensemble

La volonté première de la commune est de faciliter l'accès au logement, d'œuvrer en faveur de la mixité sociale, et de favoriser le « vivre ensemble ».

Au-delà du besoin fondamental de se loger, la recherche du bien-être chez soi est légitime. Les bailleurs sociaux et la commune, portée par la volonté de ses élus, cherchent à améliorer la qualité de vie dans et autour des habitations : création d'espaces verts, rénovations et améliorations diverses.

Sur la commune de Pontcharra, trois bailleurs sociaux gèrent le parc : la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH), l'Office public d'aménagement de construction (OPAC 38) et Pluralis.

Le comité local d'habitat (CLH), un organe essentiel au cœur de l'intercommunalité

Les attributions des logements sociaux à Pontcharra sont réalisées par le CLH de la communauté de communes, en collaboration avec les bailleurs sociaux.

Le CLH regroupe les communes de Pontcharra, Saint-Maximin, Le Cheylas, La Buissière, Chapareillan, et Sainte-Marie-d'Alloix, mais travaille sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan. Grâce à la politique de la commune et la dynamique apportée par l'intercommunalité, le taux de logements sociaux est d'environ 20 %, ce qui représente 562 logements répartis en une dizaine d'ensembles immobiliers.

Pontcharra et Le Cheylas sont les communes les plus actives du comité local d'habitat en matière d'habitat social.

La loi en quelques mots

Bien que non concernée par l'obligation légale, la commune atteint les 20 % de logements sociaux, grâce à son engagement et à sa politique volontariste. Elle a su anticiper efficacement les besoins de la société, en matière d'habitat social.

Pour mémoire, la loi de 2013 impose un taux de 25 % de logements sociaux aux communes de plus de 3 500 habitants, comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, avec au moins une commune de plus de 15 000 habitants, et un taux inférieur à 25 %. Des sanctions financières alourdies seront également mises en place contre les communes qui ne respecteraient pas leurs obligations.

Question à

Yvette Tosolini,
première adjointe,
vice-présidente
de la communauté de
communes en charge de la
Demande d'habitat et de logement

La commune a toujours travaillé en faveur du logement social. Cette nécessité est directement liée à l'évolution de la société et aux bouleversements que connaissent certains d'entre nous. Une demande de logement social va de pair avec une période de vie compliquée, ponctuelle ou durable, vécue par le demandeur. On trouve souvent des situations de décohabitation, avec un fort pourcentage de femmes séparées se retrouvant sans revenus.

Aujourd'hui, nous sommes satisfaits de notre parc immobilier et nous avons des délais d'attribution assez courts

En commission d'attribution, nous cherchons à créer de la mixité. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits de notre parc immobilier et nous avons des délais d'attribution assez courts.

Mais, à long terme, du fait de la croissance démographique dans le Grésivaudan, des solutions devront être envisagées pour faire face aux nombreuses demandes de logement.

Le programme local de l'habitat (PLH), approuvé en février 2013, va dresser un état des lieux du parc locatif et essayer de trouver des moyens pour maintenir un équilibre entre les parties urbaines et rurales du territoire. Le but étant de conserver une diversité de population, tout en gardant à l'esprit l'idée de permettre à tous les publics un accès au logement.

Une vue aérienne de la commune, en fond la résidence Bayard

562
logements sociaux
sur notre commune

Le Coisetan

Résidence le Grand Arc

127
familles des 6 communes du CLH se sont vu attribuer un logement en 2012

La Chartreuse : 32 logements - Cité Olivetti : 24 logements – Le Grand Arc : 25 logements – Le Clos dauphinois : 17 logements - Le Keyser : 22 logements - Le Bayard : 189 logements - La Marquise : 116 logements - Les Portes de Savoie : 8 logements – Le Coisetan : 40 logements - Le Plan : 66 logements - La Coisetière : 27 logements

Résidence Le Keyser

Résidence La Marquise

Lotissement La Coisetière

Résidence Le Plan

173
dossiers (au 29 mars 2013) sont en cours de traitement par le CLH

2 commissions se réunissent par mois (pré-attribution par les élus, puis décision finale par les bailleurs)

Résidence Chartreuse

Rénovation en cours à la résidence Le Coisetan

La résidence Bayard

DOSSIER

Pontcharra, une urbanisation maîtrisée

Faire évoluer l'existant et développer le parc

Résidence **Le Coisetan** : bien-être et éco-énergie

La résidence Le Coisetan, gérée par la SDH, comprend trois bâtiments collectifs datant de 1966, soit quarante logements du T3 au T5. En janvier 2012, des travaux engagés par la SDH visant à améliorer l'isolation thermique ont débuté : reprise de l'isolation des murs extérieurs, réfection de la toiture (isolation et étanchéité), changement des radiateurs, calorifugeage des tuyaux de distribution du chauffage. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la charte environnementale de la SDH et du Grenelle de l'environnement. Le bilan énergétique des bâtiments concernés par cette rénovation nationale (800 000 en tout), devrait, selon les estimations, passer de la catégorie E à C, soit une économie de chauffage d'environ 20 % pour les locataires.
Concernant les extérieurs, six nouveaux garages vont être construits, trois démolis et des places handicapées vont être matérialisées. D'autres modifications visant à offrir un meilleur confort aux habitants sont en cours : installation de portes sécurisées isophoniques, remplacement des équipements sanitaires, changement des chauffe-eau, installation de VMC (ventilation), travaux électriques, réfection de peinture, amélioration de l'éclairage, de la voirie, et du parking, etc.
Ces travaux, qui devraient s'achever en septembre 2013, ont un coût prévisionnel d'environ 1 765 000 €.

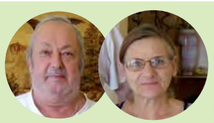

Avis d'habitant

M. et Mme Fabre :

« Nous vivons ici depuis 2010, et nous en sommes contents. Au début, nous avons eu de petits soucis avec des enfants, mais ça n'a pas duré. Les choses se sont rapidement arrangées, et le quartier est calme. Nous avons de bons voisins, ils nous respectent, et nous les respectons. Les travaux sont une bonne chose. Le bâtiment est plus étanche et plus propre, et l'appartement plus sain. Le parc aussi est agréable, il y a juste un arbre, qui donne sur notre balcon, qui devrait être un peu élagué pour être sécurisé. Avant, quand on avait notre chien, on profitait plus de l'extérieur, mais bientôt on ira aux pissenlits ! »

Résidence **Bayard** : soigner le cadre de vie

La commune souhaite offrir à ses habitants des conditions de vie équitables, indépendantes des conditions sociales, en leur permettant de se sentir bien dans leur logement et, par extension, dans leur quartier. Elle œuvre pour embellir les habitations, dont les ensembles de logements sociaux, comme par exemple à la résidence Bayard.
Parmi les réalisations : aménagement d'un vaste espace vert et d'un cheminement piétons, installation de cages de football et de tables de pique-nique, et la SDH a engagé d'importants travaux de réfection pour optimiser et embellir les espaces de stationnement et a construit des locaux à poubelles.

Avis d'habitant

Guy Volatier :

« À l'origine, nous ne sommes pas d'ici. Cela fait environ 15 ans que nous habitons au Bayard, dans le bâtiment B, les Lilas. On a vu évoluer le quartier et les bâtiments. On se souvient bien des travaux, il a environ 6 ans, quand les parkings ont été refaits, et que les locaux à poubelles ont été construits. Dans les résidences, il y a beaucoup de mouvement, il y a souvent des nouveaux qui arrivent, et il y a aussi les jeunes qu'on a connus tout petits et qu'on a vu grandir. Ici, on n'est pas trop mal, il y a de beaux appartements, mais l'extérieur est gris et triste. Il faudrait pouvoir le refaire, mettre un peu de couleur, ça changerait un peu. Ce qui manque surtout, ce sont des animations et des jeux pour les enfants dans le parc. »

Zac **du centre-ville** : des logements en accession sociale

Le prêt d'accession sociale (PAS) a été créé pour permettre, à des ménages de faibles revenus, un accès à la propriété. Il est accordé par une banque ou un établissement financier conventionné avec l'État pour financer la construction ou l'achat d'un logement. Il est remboursable avec intérêts et peut financer jusqu'à l'intégralité du coût de l'investissement.
Ce dispositif va dans le sens des préoccupations des élus. Ainsi, la mairie essaie d'inciter les promoteurs immobiliers du privé à intégrer, à leur programme, la construction de logements sociaux, mais cette volonté a un coût élevé pour la commune. Pour ce qui est de la Zac, le premier bâtiment livré comptait dix logements sociaux en accession sociale.

L'attribution **des logements** : mode d'emploi

Une gestion intercommunale, une logique de proximité

D'un point de vue pratique, les personnes qui souhaitent faire une demande de logement social doivent s'adresser à la communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) qui a l'entière compétence en la matière.
- Il est possible de retirer un dossier à l'antenne de la communauté de communes de Pontcharra (303, rue des Alpes) et d'avoir un premier niveau de renseignements, ou à l'accueil de la mairie.

Ce formulaire unique, national et gratuit, est également téléchargeable sur Internet à l'adresse suivante : http://vosdroits.service-public.fr/R149.xhtml.
Les attributions sont fonction des places disponibles, des ressources et de la situation du demandeur : déjà logé dans le public ou le privé, ou non logé.

- Une première commission composée d'élus se réunit pour étudier les demandes en fonction des places disponibles (données fournies par les bailleurs sociaux).
- Une deuxième commission (élus, bailleurs sociaux, services de l'État) définissent des choix, et les soumettent aux bailleurs, lesquels se réuniront pour une troisième commission et prendront les décisions finales. Il est à noter que tous les logements sociaux sont conventionnés pour les aides personnalisées au logement (APL).

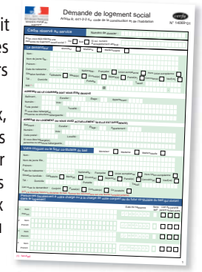

Permanences et informations pratiques à Pontcharra :

Communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) :

Antenne locale de Pontcharra : 303, rue des Alpes - Tél. 04 76 97 74 97
Site Internet : www.le-gresivaudan.fr.

Info-énergie :

réduire sa consommation ; choisir son énergie dans un projet de construction ou de rénovation. Tél. AGEDEN : 04 76 23 53 50.

CLCV, association de consommateurs :

Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) : information, conseil et défense des intérêts des usagers du logement. Permanence entre deux et quatre fois par mois à Chapareillan, Le Cheylas, Pontcharra, et Sainte-Marie-d'Alloix.
Tél. 04 76 22 06 38.

PACT :

Mouvement PACT (Pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat des particuliers et combattre le logement indigne). Permanence de Pontcharra (au centre social), sur rendez-vous : Tél. 04 76 97 32 52 ou 04 76 47 82 45.

L'ADIL :

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) : information et conseil juridique, financier et fiscal, personnalisé et gratuit pour acheter, construire, vendre, louer, rénover un logement. Permanence à Pontcharra, le 4e jeudi du mois.
Contact : Marie-Laure Reklewski. Tél. 04 76 53 37 32.
Mél : ml.reklewski@adil-isere.com - Site Internet : www.adil38.org.

Permanence CAF (caisse d'allocations familiales) :

Au centre social René Cassin, les 1er et les 3e lundis du mois, de 9 heures à 12 heures, et de 13 h 30 à 16 h 30, sans rendez-vous.

Assistantes sociales :

Au centre médico-social (au 1er étage du centre social René Cassin), le lundi toute la journée, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin.
Tél. 04 76 97 32 52.

Conseil municipal des enfants

Des projets variés qui reflètent la mobilisation des enfants

Depuis leur élection en septembre, les enfants du CME se retrouvent régulièrement autour de thèmes forts : développement durable, sécurité routière, soutien aux personnes âgées, etc. Ils sont aidés et accompagnés par Agnès Lange et Marina Fournier, et par les membres du conseil municipal qui les aident à mener à bien leurs actions.

Cette année, une partie des enfants s'occupent de réaliser un journal, d'autres écrivent des courriers aux élus pour trouver des solutions à leurs préoccupations : pose de poubelles à La Coisetière, pose d'un panneau « Ralentir » près de l'école César Terrier entre autres. De nouveaux projets sont en cours : réalisation d'un jardin autonome en eau (installation d'un récupérateur d'eau de pluie) et où on utilisera du compost, à l'école Villard-Benoît. Une fresque va être réalisée dans le préau de l'école César Terrier. Un partenariat avec un apiculteur local est envisagé : les enfants apprendront comment les abeilles fabriquent le miel, la gelée royale et la cire. Ils vendront ces produits lors du Téléthon pour récolter de l'argent au profit de cette action caritative. Les jeunes élus seront présents lors de la fête de la Rosière pour commémorer le jumelage. Un programme riche pour ces enfants très investis dans la vie de leur commune !

Les enfants du CME pendant une de leurs réunions de travail

Réunion d'information, le 16 mars dernier

Les rythmes scolaires

Emplois d'avenir

La mairie s'engage pour l'emploi des jeunes

Bastien Gillon et Julien Sao Pedro, et de g. à d. : Stéphane Delavier, adjoint aux Jeunes, Marius Gervasoni (Eaux et assainissement), Anne Curtoud (Ressources humaines), Maurice Bucci (Information, Communication et Informatique), et le maire, Charles Bich

L'emploi d'avenir permet de recruter des jeunes âgés de 16 à 25 ans, pour une durée de trois ans.

Comme toutes les collectivités, la mairie de Pontcharra bénéficie de ce dispositif (75 % du salaire pris en charge par l'État, dans ce cas), mais il s'adresse également aux associations et aux entreprises.

L'un des axes de la politique jeunesse de la commune est de favoriser l'insertion durable des jeunes dans la vie active. La commune, en partenariat étroit avec la Mission locale du Grésivaudan, a recruté, en 2013, deux jeunes grâce à cette mesure.

En mars, Julien Sao Pedro, a été embauché, pour l'aide à la gestion du parc informatique communal, et, en avril, Bastien Gillon, pour travailler comme fontainier, dans l'équipe Eaux et assainissement, au service Technique.

Ce contrat a aussi pour vocation de favoriser l'accès à la formation, en parallèle de l'emploi en mairie : Julien prépare un BTS Informatique, et Bastien un CAP Plombier/fontainier.

Les élus et les différents services de la mairie leur souhaitent la bienvenue, ainsi qu'une belle réussite professionnelle.

École Villard-Noir

Une classe informatique mobile

La commune s'est orientée vers cet équipement, car l'ancienne salle informatique n'était plus adaptée aux modalités pédagogiques actuelles, et les élèves étaient obligés de monter au premier étage pour pratiquer l'informatique.

Une réflexion a été menée entre les services Informatique et Scolaire de la mairie et les deux enseignantes. Il a été décidé de mettre en place du matériel à la portée des élèves, au rez-de-chaussée. Les enseignantes privilégient cet usage, plus en lien avec leurs pratiques.

Cette classe informatique mobile est équipée d'ordinateurs portables et d'un vidéoprojecteur, installés dans un chariot mobile, le tout connecté à Internet en wifi. Une imprimante couleur a aussi été installée. Après quelques mois d'utilisation, les enseignantes sont très satisfaites de cette évolution.

Les équipements dans les autres groupes scolaires

Chaque groupe scolaire est équipé d'une salle informatique, avec des ordinateurs reliés à Internet et à un réseau interne, pour permettre l'échange de données et faciliter les impressions. L'installation, d'une classe mobile, au-delà de son coût, ne peut être envisagée partout ; il est nécessaire que le lieu se prête à cet usage : couloirs et passages suffisamment larges pour permettre de déplacer la classe mobile, et lieu sécurisé pour son rangement.

Lycée Pierre du Terrail

Une classe de seconde découvre le monde de l'entreprise

Une partie du groupe de l'entreprise Mini-Bayard présente le projet lors de la journée portes ouvertes du lycée

Cette année, dix-huit lycéens ont troqué leur casquette d'élèves pour celle d'entrepreneurs. Ces lycéens, inscrits à l'option « principes fondamentaux d'économie et de gestion de mini-entreprises », se retrouvent deux heures, chaque semaine, autour d'un projet concret : la production de boîtes multi-usages, réalisées avec des boîtes de conserve customisées.

Comme pour une vraie entreprise, « Mini-Bayard » a nécessité une étude de faisabilité en amont, la recherche d'actionnaires pour acheter les matières premières, et une solide organisation pour impliquer tous les élèves dans l'aventure.

Tout au long de leurs travaux, ces jeunes sont accompagnés, et conseillés par deux professeures, Michèle Larroque, et Isabelle Dunand, et sont parrainés par François-Marie Markarian, de l'entreprise de signalétique Alp'Com.

Ils ont présenté leur projet et leur production, le 23 mars, lors de la journée portes ouvertes du lycée. La prochaine étape sera la commercialisation sur les marchés locaux.

Pour suivre le projet :
http://www.facebook.com/Mini.Bayard
http://minibayard.editionsdubureau.fr.nf/docs/view.php.

Les objectifs de la réforme

L'idée de penser le temps de l'enfant dans sa globalité, et d'articuler les rythmes scolaires avec les autres temps éducatifs est le point de départ de cette réforme.

L'Éducation nationale a donc décidé d'organiser une nouvelle répartition des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 4,5 jours, plus respectueuse des rythmes de concentration des enfants.

Les communes s'occupent des activités complémentaires favorisant le développement et la détente de l'enfant par des pratiques culturelles, sportives et ludiques variées.

Les choix de la commune

À l'issue des rencontres et échanges avec l'inspecteur de circonscription, les directions et enseignants des trois groupes scolaires et les parents d'élèves, la commune a décidé :

– d'appliquer la réforme dès septembre 2013 ;
– de respecter le principe général de la loi qui impose le mercredi matin ;
– de proposer les activités aux enfants entre 15 h 45 et 16 h 30.

Les interrogations légitimes des parents d'élèves se sont exprimées et enrichissent le travail de l'équipe chargée du projet.

La réunion d'information, organisée le 16 mars au gymnase César Terrier, a révélé les préoccupations et les questions des parents d'élèves, en invitant la commune à se donner les moyens de ses choix. Les parents d'élèves ont réagi sur la proposition des nouveaux horaires qui sera modifiée en fonction des remarques majoritaires.

Ont aussi été évoqués le contenu et la finalité des activités, les modalités de gestion d'inscription, la qualification de l'encadrement, l'articulation de la journée et les difficultés potentielles liées à la succession des intervenants, le lien entre la pause méridienne (11 h 30-13 h 30), le périscolaire et les nouvelles activités, le temps des devoirs.

Une délégation de parents d'élèves a aussi été entendue lors du conseil municipal réuni le 22 mars.

Globalement, les parents manifestent leur souhait d'identifier plus clairement les étapes du projet et demandent davantage de lisibilité sur le contenu des propositions.

Appel à recrutement

Un grand nombre de personnes s'est déjà inscrit pour encadrer les activités des enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi, entre 15 h 45 et 16 h 30. Afin de diversifier les activités, la commune souhaite donner la possibilité à d'autres personnes de compléter l'équipe de ces futurs intervenants, en recrutant des personnes rémunérées ayant des compétences pour encadrer des groupes d'enfants dans les domaines, sportif, culturel et artistique.

Candidatures à envoyer à : monsieur le maire, direction des Ressources humaines - BP 49 - 38530 Pontcharra.

Les réponses de la commune

Un comité de pilotage de la réforme a été créé et s'est réuni le 11 avril dernier. Il a été proposé qu'il soit constitué de représentants de la commune, des enseignants et des représentants de parents d'élèves des trois groupes scolaires, de l'inspection académique, du personnel associatif. Il sera chargé de coordonner la réflexion et les groupes de travail auxquels des parents seront associés.

La commune possède une expérience solide et ancienne pour construire le projet éducatif territorial : l'accompagnement aux devoirs, le contrat éducatif communal, l'USEP, la récente professionnalisation de l'encadrement périscolaire de la pause méridienne. La commune va mobiliser, sur la base du volontariat, des agents qualifiés. Elle prévoit aussi de renforcer ses équipes pour répondre aux exigences de la réforme. En complément, la commune étudiera avec soin les propositions d'associations ou de parents d'élèves qui pourraient apporter une compétence particulière et s'impliquer dans la mise en place d'activités d'éveil. Un label mairie veillera à la qualification des intervenants et bénévoles. La construction progressive d'un projet éducatif territorial sera évolutive, participative, pour favoriser le développement de la coéducation.groupes de travail, encadrement, transport notamment.

Une construction partenariale : les groupes de travail

Le comité de pilotage, qui s'est réuni le 11 avril 2013, a validé la création des groupes de travail suivants :

– groupe de travail 1 - les activités de découverte des maternelles : 1re réunion, mardi 7 mai, de 18 heures à 19 h 30 et 2e réunion, jeudi 23 mai, de 18 heures à 19 h 30 ;

– groupe de travail 2 - les activités de découverte des élémentaires : 1re réunion, mardi 7 mai, de 19 h 30 à 21 heures et 2e réunion, mardi 21 mai, de 18 heures à 19 h 30 ;

– groupe de travail 3 - l'organisation de la journée du mercredi : 1re réunion, mardi 14 mai de 18 heures à 19 h 30.

Pour être complet, il sera nécessaire de travailler sur les transports.

Les parents d'élèves, désireux de participer aux travaux de réflexion et souhaitant s'inscrire dans les groupes de travail, peuvent le faire, avant le 30 avril 2013 :

– par courrier (à adresser à monsieur le maire) ;
– par messagerie électronique, aux adresses suivantes : scolaire@ville-pontcharra.fr, courrier@ville-pontcharra.fr.

Il serait souhaitable qu'il y ait, dans la mesure du possible, des représentants de chaque école ; attention : le nombre de personnes par groupe a été limité à douze, pour favoriser l'efficacité des échanges.

Carnaval 2013

Spectacle de feu pour se réchauffer en fin d'après-midi !

Laurine, 6 ans, déguisée en petite diablesse a trouvé que M. Carnaval ressemblait à une télé, elle a beaucoup aimé les confettis et quand la tête du bonhomme est tombée.

Matthéo, Lois, Florine, Sylvie, Matthys et Cindy : « Nous venons tous les ans au carnaval. C'est très sympa et bien organisé. Nous avons aimé le groupe de musiciens, mais nous regrettons qu'il n'y ait pas plus d'adultes déguisés ! »

Amandine, 4 ans a préféré le moment où on a brûlé M. Carnaval, elle a aimé la musique, mais a trouvé qu'il n'y avait pas assez de confettis !

Maud : « J'étais en famille à Pontcharra aujourd'hui, et j'ai un cousin qui fait partie de l'organisation, c'est pour ça que je suis venue. J'ai proposé à Léa de venir avec moi. On a trouvé que c'était très marrant et festif, et qu'il y avait une bonne ambiance. »

Le final tant attendu par les enfants

Les déguisements, c'est aussi pour les grands !

Le yéti s'est glissé dans la foule…

Des enfants heureux de participer !

Une étape obligatoire : la séance maquillage avant le défilé !

La construction de M. Carnaval

Un défilé tout en musique et bonne humeur, avec, pour point de départ cette année, l'école Villard-Benoît, et une destination, désormais traditionnelle, la médiathèque, afin de brûler M. Carnaval !

Une galerie photos est disponible sur le site de la ville : www.ville-pontcharra.fr
Onglet « Découvrir », puis rubrique « Pontcharra en images »

Rugby

Victoire de l'Ukraine (10-5), contre le Luxembourg lors du championnat d'Europe des moins de 18 ans au stade de l'Île Fribaud

Finale du championnat d'Europe, des moins de 18 ans, au stade des Alpes (Grenoble). Victoire de l'équipe anglaise contre la France, 27 à 22

Boxe

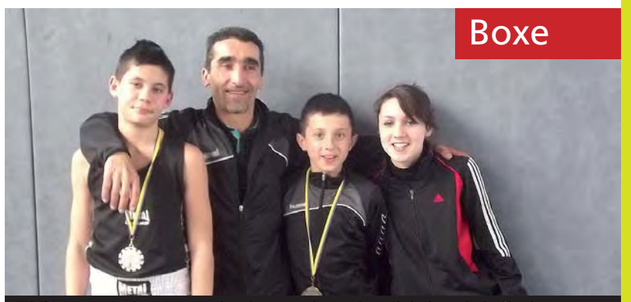

Triplé gagnant, le 16 mars dernier pour le Boxing Club, lors de la finale interrégionale à Bourgoin-Jallieu. Médaille d'or pour Manon Ducros, et pour Yohanne Goncalves. L'entraîneur Tonio Gomes félicite Dylan Doriot, pour sa prestation, en gagnant une médaille d'argent, avec seulement six mois de salle

Le courseton

Rendez-vous annuel des écoliers de Pontcharra

Athlétisme

Meeting d'athlétisme organisé le 23 mars dernier

Festival des talents *Artistes et lycéens se côtoient cette année*

La 4e édition du festival des talents, organisé par Brigitte Leclère, présidente de l'association Bleu clair, et Hélène Conte, animatrice locale d'insertion, a eu lieu les 11 et 12 janvier au Coléo. Un public nombreux est venu découvrir les œuvres d'une vingtaine d'artistes locaux. Si chacun d'eux avait son mode d'expression (peinture, sculpture, photo, travail de tissus…) et son univers de création, tous partageaient néanmoins le souci de se faire connaître et d'avancer dans la professionnalisation de leur pratique. Plusieurs intervenants (galeriste, professeur d'arts plastiques…) ont animé une table ronde sur le thème de la démarche artistique, avec de nombreux échanges sur les différentes étapes de la création, depuis les émotions premières jusqu'à l'étape sociale du regard posé sur les œuvres exposées… Originalité de cette année, plusieurs élèves de Terminale, en option théâtre au lycée Pierre du Terrail, se sont associés à la soirée de vernissage en récitant des monologues au milieu du public, et ont été très applaudies. Parmi les nombreux élus du Grésivaudan présents à cette inauguration, Yvette Tosolini, première adjointe, a salué la prestation des élèves et souligné la richesse du vivier d'artistes dans le Grésivaudan.

Un festival ouvert à tous, amateurs et professionnels

Harmonie Les enfants de Bayard *Un concert riche en émotions*

Didier Lebout et l'harmonie lors du gala de piano

La soirée de gala *Autour du piano* du 26 janvier restera dans les mémoires, comme étant un moment musical riche et émouvant. La performance artistique des membres de l'harmonie, de leur chef d'orchestre, Didier Lebout, et des deux pianistes qui les accompagnaient, Nancy Rota et Laurence Cusin, a été vivement saluée par le public. Des œuvres, comme *Rhapsody in blue*, ou encore *Le Carnaval des animaux*, ont été magistralement interprétées pour le plus grand plaisir des spectateurs.
Cette soirée avait également une signification forte pour Didier Lebout. Il s'agissait en effet de sa dernière prestation en tant que chef d'orchestre, avant son départ à la retraite.
À cette occasion, et après trente-huit années de bons et loyaux services, comme chef adjoint, puis chef d'orchestre, une belle surprise lui a été offerte, par l'ensemble du groupe, leur nouvelle présidente, Muriel Bœuf, et des représentants de toutes les harmonies de la vallée. Ses proches ont évoqué les moments forts de sa carrière avant de lui offrir un voyage et un livre d'or dédicacé par tous.

Des vendredis après-midi qui bougent

Depuis octobre 2012, le centre social René Cassin, soutenus par plusieurs bénévoles, propose les vendredis Cassin, une fois par mois, de 16 h 30 à 18 heures. Enfants et adultes se retrouvent sur la placette, pour profiter d'un moment de détente et de convivialité, sur fond musical, autour d'un goûter et d'un thème de saison.
Le 15 février dernier, tous se sont lancés dans la confection de masques et de chapeaux, pour célébrer dignement le carnaval. L'ambiance était à la fête et à la gourmandise, puisque des crêpes – incontournables pour l'occasion – ont été offertes par le centre social à tous les présents. Pour Valérie, une maman : *« C'est une bonne idée, cela correspond aux heures de sortie d'école, et tout le monde peut venir. C'est important, car les activités dans les centres aérés sont trop chères et les tarifs disproportionnés, quand on n'a pas d'aide. Ici, c'est génial, on peut voir du monde, et cela permet aux enfants de s'amuser gratuitement. »*
Le 22 mars, changement d'ambiance : atelier réparation de vélos, et fruits caramélisés au sésame pour les gourmands ! Pour tous ceux et celles qui ne savent pas bricoler, c'était l'occasion de sortir les bicyclettes, de venir faire tester ses freins ou changer une chambre à air, en prévision de belles balades. Les participants sont ravis de ces initiatives, que l'on espère voir durer.

Atelier réparation de vélo sur la placette du centre social

Une des répétitions au complet, au gymnase César Terrier, avant le passage au Coléo

Un projet fédérateur *La Beatles harmony* fait vibrer le Coléo

Ce spectacle d'envergure, dans la lignée de Back to the wall, en 2011, réunit amateurs et professionnels, chanteurs et musiciens, autour de tubes des mythiques Beatles. Au total, 110 personnes seront sur scène, les 1er et 2 juin 2013, pour le plus grand plaisir des fans des sixties : le groupe Great Britain Revisited, spécialiste de reprises de pop anglaise, soixante-cinq membres de l'harmonie, et un un chœur (quarante-cinq volontaires d'horizons différents) composé spécialement pour l'occasion. Depuis janvier, les répétitions se succèdent à l'école de musique et au gymnase César Terrier.
Ce projet est issu d'un partenariat entre le service Culture et l'harmonie Les enfants de Bayard.
En perspective, deux concerts remplis d'énergie, d'émotion et de bonne humeur.

Un après-midi lecture de textes en lien avec l'exposition L'amour des mots d'amour

Du côté de la médiathèque

Dynamots célèbre les mots d'amour

Dans un contexte propice à l'amour, fête de la Saint-Valentin oblige, une exposition originale et émouvante, intitulée *L'amour des mots d'amour,* s'est déroulée à la médiathèque, du 9 février au 30 mars. En amont, les Charrapontains ont été invités à enrichir l'exposition avec leurs poèmes, histoires réelles ou imaginaires, photos, petits cadeaux, afin de parler d'amour. Les plus jeunes ont profité d'un espace, réservé pour eux au rez-de-chaussée, présentant les réalisations d'enfants du centre de loisirs intercommunal et de l'Alpe (association des parents d'élèves de Villard-Benoît). Beau succès, car de nombreux habitants se sont laissé tenter par l'expérience et ont proposé leur message de tendresse.

Les 2 et 22 mars, en lien avec cette thématique, un après-midi lecture de textes et une soirée avec les Gueules de loups ont permis de conter l'amour au sens large.

Agenda

+ d'infos
- Site Internet : *www.ville-pontcharra.fr*
- Documents d'informations pratiques : *Express infos* en dépôt dans la ville

saison 2012 2013

Beatles Harmony
Great Britain Revisited (GBR)
avec l'Harmonie les enfants de Bayard
et un chœur
à partir de 8 ans
Samedi 1er - 20 h 30
Dimanche 2 - 15 heures
Musique

www.ville-pontcharra.fr
Contact billetterie (Office de tourisme) :
04 76 97 68 08.

Piscine
ouverture du samedi 1er juin

Fête de l'eau
samedi 1er juin.

Travaux sur la ligne SNCF Grenoble-Chambéry
du 28 juin au 1er septembre : les trains seront remplacés par des bus.

Avril

Samedi 27
- Souvenir de la déportation - *11 heures monument aux morts*

Dimanche 28
- Concours de tir à l'arc - *8 heures Île Fribaud*

Mai

Samedi 4
- Triathlon Kids Fitdays - *10 h 30 Stade avenue de la Gare*
  Découverte du triathlon et de ses trois disciplines : natation, cyclisme, course à pied.
  Atelier de sensibilisation aux droits et des enfants et aux règles de vie essentielles (hygiène alimentaire solidarité, environnement, etc.)

Dimanche 5
- Festival de folklore organisé par Sonho Azul
  à partir 12 heures Le Coléo
- Match de football féminin - *Île Fribaud*

Mercredi 8
- Cérémonie du 8 Mai 1945
  11 h 30 monument aux morts

Lundi 13, à 20 h 30, et mardi 14, à 22 h 30
- Spectacle du Sibrecsa - *Le Coléo*

Jusqu'au mercredi 15
- Exposition portraits numérique, Roland Figuière
  médiathèque Jean Pellerin

Samedi 18
- Concert Grési Voice Gospel - *20 h 30 Le Coléo*

Samedi 18 et dimanche 19
- Tournoi ELA de l'ASG - *13 heures Île Fribaud*

Dimanche 19
- Concours pêche au coup organisé par la Gaule Bréda
  6 heure à 20 heures Les Lônes

Samedi 25
- Soirée africaine - *20 h 30 Le Coléo*

Samedi 25 et dimanche 26
- Jumelage - fête patronale Rovasenda

Dimanche 26
- Championnat départemental benjamins/minimes - CAPR

Lundi 27
- Conseil national de la Résistance
  11 heures monument aux morts

Vendredi 31
- Fête des voisins - *toute la journée*

Juin

Samedi 1er
- Street Hip hop Session - *17 heures espace jeunes Gaïa*

Dimanche 2
- Concours pêche au coup organisé par la Gaule Bréda
  6 heures Les Lônes

Mardi 4
- Cérémonie en mémoire des anciens résistants - *17 heures*

Mercredi 5
- Meeting CAPR : UNSS/FFA - *9 heures Île Fribaud*

Samedi 8 et dimanche 9
- Championnat national de pêche 3e division moulinet organisé par la Gaule du Bréda - *11 heures Les Lônes*
- Tournoi rollers benjamins/cadets
  9 heures gymnase Maurice Cucot

Vendredi 14 et samedi 15
- Gala de danse du centre social, jeunes et adultes
  Le Coléo

Samedi 15
- Festicassin : fête du centre social
- Journée d'athlétisme des amputés - *10 heures Île Fribaud*

Mardi 18
- Cérémonie du 18 Juin 1940
  18 heures monuments aux morts

Vendredi 21
- Kermesse de Villard-Benoît

Samedi 22
- Challenge par équipes benjamines/minimes des deux Savoie CAPR - *Île Fribaud*
- Concert de l'association Musiqa - *Le Coléo*

Dimanche 23
- Kermesse de Villard-Noir

Du jeudi 27 au dimanche 30
- 11e Championnat de France de trekking des sapeurs-pompiers - *Île Fribaud*
  60 km de course d'orientation en solitaire, 5 000 mètres de dénivelé : 1re étape : vendredi 28 juin, massif de Belledonne, 2e étape : samedi 29 juin, massif de Chartreuse
  Départs et arrivées au « Village trekking ». Pour le grand public : démonstration de manœuvres, baptême en hélicoptère et Harley Davidson, exposition de matériel d'intervention, animations sportives, buvettes, etc.

Samedi 29 et dimanche 30
- Gala de danse des Petits rats de Pontcharra - *Le Coléo*

Dimanche 30
- Trocatout : vide-greniers en centre-ville, organisé par le Jardin de l'amitié

Juillet

Du Samedi 6 au vendredi 12
- Spectacle *Le Bourru bienfaisant*
  par la compagnie Arc en scène - *gymnase César Terrier*

Samedi 13
- Fête nationale - thème Italie
  21 heures stade avenue de la Gare